

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Band:** 122 (2014)

**Artikel:** Un musée d'histoire vaudois?  
**Autor:** Huguenin, Claire  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847113>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Claire Huguenin

## UN MUSÉE D'HISTOIRE VAUDOIS ?

La constitution de collections historiques au sein de l'actuel Musée cantonal d'archéologie et d'histoire est liée au développement du musée implanté à Lausanne dès son origine. En effet, fruit de l'initiative privée et des souscriptions publiques, le premier Musée cantonal est inauguré en septembre 1818, dans le bâtiment de l'Académie<sup>1</sup>. Il regroupe des collections issues de cabinets particuliers et de celui de l'Académie, comprenant des monnaies et des médailles, des antiquités et autres curiosités, des objets d'art, ainsi que des spécimens des trois règnes, minéral, végétal et animal. Les initiateurs du projet, Daniel-Alexandre Chavannes (1765-1846) et Charles Lardy (1780-1858), sont nommés officiellement conservateurs en 1820. Au sein de la section des Antiquités, enrichie régulièrement par des dons, des legs et par des achats de monnaies et de mobilier archéologique, figurent quelques témoins typiquement historiques, notamment des armes suisses inventoriées en 1826. Par décret du Grand Conseil du 1<sup>er</sup> décembre 1848, le Musée est réorganisé; il est détaché de l'Académie, pour dépendre directement du Département de l'intérieur. Des conservateurs spécialisés sont alors désignés, dont l'un affecté spécialement au médailler, pourtant lié aux Antiquités. Cette même année, une nouvelle salle accueille ces pièces entassées jusqu'alors pêle-mêle dans un local jugé ingrat.

Dès 1851, l'institution répond à l'appellation de « Musée d'histoire naturelle et d'antiquités » ou simplement « Musée d'histoire naturelle », pourvu d'une section d'Antiquités

1 Marc Weidmann, « Des cabinets particuliers aux musées cantonaux », in *De l'Académie à l'Université de Lausanne, 1537-1987: 450 ans d'histoire*, catalogue d'exposition au Musée historique de Lausanne, Lausanne: Éditions du Verseau, 1987, pp. 183-195. Gilbert Kaenel, « Le musée cantonal d'archéologie et d'histoire aujourd'hui et demain », in Marc-Antoine Kaeser, *À la recherche du passé vaudois*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000, pp. 163-176. Pour le développement des collections: Frédéric Troyon, *Musée cantonal. Catalogue des objets antiques, du Moyen-Âge et modernes, 1852-1866*, 1 volume manuscrit. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Inventaire des collections, 1852-1995, 11 volumes manuscrits. « Département de l'Intérieur », in *Compte rendu du Conseil d'État du canton de Vaud sur son administration pendant l'année 1846*, Lausanne, 1847 ss. Dès 1862. « Département de l'instruction publique et des cultes », in *op. cit.*, 1863 ss.

qui va conquérir peu à peu ses lettres de noblesse. L'année suivante, l'archéologue Frédéric-Louis Troyon (1815-1866) en est nommé conservateur, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1866. Il classe et répertorie les collections et établit le premier volume d'inventaire du musée, riche de 3700 numéros et lègue quelque 3000 objets récoltés par ses soins, soigneusement documentés, dont le matériel provenant de ses propres investigations à Bel-Air. De par sa formation et ses intérêts, Troyon confère au musée un tour plus archéologique. En effet, dans son inventaire, Troyon ignore les souvenirs napoléoniens offerts par Jean-Abram Noverraz (1790-1849) en 1848 qui, avec les pièces de prestige confiées provisoirement en même temps par ce dernier, sont aussitôt mis en vedette dans une vitrine spéciale dont on loue les qualités esthétiques. Il est vrai cependant que la série précieuse – fusils et selles – ne rejoindra véritablement le giron cantonal qu'en 1857, lors de la conversion du dépôt en don. L'ensemble ne sera inscrit au catalogue que vingt ans plus tard, par son successeur Arnold Morel-Fatio (1813-1887), par ailleurs conservateur du médailler depuis 1864. Numismate et historien, il imprime une nouvelle tendance aux Antiquités. Il achète en 1870 « des armes anciennes qui contribueront à former le noyau d'une collection »<sup>2</sup> et parvient à donner plus de consistance au volet historique, avec le concours des autorités municipales. Celles-ci cèdent ou vendent une partie de leur patrimoine au Musée: des séries de poids et mesures de Morges, des vitraux de Lutry, des objets variés de Lausanne. La stratégie se heurtera à des conflits d'intérêts: sur les 197 pièces remises par la Ville de Lausanne en 1873, 150 lui seront rendues à sa demande en 1917 – éléments lapidaires destinés à l'aménagement du jardin à l'entrée du futur Musée historique de l'Ancien Évêché<sup>3</sup> – puis, surtout, en 1924. L'Association du Vieux-Lausanne, fondée en 1898, a pour mission la récolte des témoins historiques et archéologiques du passé lausannois<sup>4</sup>, elle ne pouvait guère s'accommoder de cet ancien arrangement. Mais la Municipalité ne formulera sa requête qu'à la fin de la restauration du bâtiment de l'Évêché, conjuguée à la volonté manifeste de l'Association de rendre visible son patrimoine.

Morel-Fatio recueille en outre des carreaux de poêle, tout d'abord des modèles peints du XVIII<sup>e</sup> siècle considérés vraisemblablement comme de petits tableaux, début prometteur d'un ensemble appelé à s'enrichir pour former aujourd'hui un des chapitres essentiels de la série historique. Mais c'est aussi à cette époque la section des antiquités

<sup>2</sup> *Compte rendu du Conseil d'État, op. cit.*, 1870, Lausanne, 1871: DIPC, p. 74.

<sup>3</sup> *Compte rendu du Conseil d'État, op. cit.*, 1917, Lausanne, 1918: DIPC, p. 37.

<sup>4</sup> Catherine Kulling, Laurent Golay, *Musée historique de Lausanne. Département des objets. Catalogue*, Lausanne: Musée historique de Lausanne, 2006. Catherine Kulling, *L'ancien évêché de Lausanne*, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse, 1991 (*Guides de monuments suisses 487*), pp. 12-13.





L'archéologue Frédéric Troyon, posant avec les fleurons de sa collection, vers 1850. © MCAH, Lausanne.

se mue en Musée archéologique (1877 ; et ce jusqu'en 1908). Ce nouveau statut, en germe depuis quelques années, est lié à l'amélioration de la présentation des objets dans de nouvelles salles, spacieuses et commodes ; il reflète l'accroissement spectaculaire des richesses archéologiques qui rendent compte des diverses périodes de l'histoire vaudoise, plus encore que les pièces dites historiques. Pour nourrir ce corpus, le concours de l'État est sollicité par le biais des divers départements appelés à remettre au Musée les objets d'un usage périmé. Ainsi, en 1886, une série de poids et mesures entrent dans l'institution.

Morel Fatio meurt en 1887. Il est remplacé ad intérim par le professeur de droit Henri Carrard (1824-1889), président de la Société historique vaudoise, à qui incombe



la double tâche, dès 1888, de s'occuper de l'institution lausannoise et du musée en gestation à Chillon.

### INTERMÈDE SUR LA RIVIERA

L'idée d'exposer des objets à Chillon<sup>5</sup> remonte à 1842; elle émane de la Société d'histoire de la Suisse romande, en séance au château<sup>6</sup>. Propriétaire depuis 1803, le gouvernement vaudois ne réagit pas. Il se préoccupe avant tout d'aménager et de gérer au gré de ses besoins les lieux, convertis en prison, arsenal et entrepôt.

Le projet refait surface environ quarante ans plus tard dans un contexte différent, favorable à la conservation du patrimoine immobilier et mobilier. Issue d'une initiative privée soutenue par l'État, l'Association pour la restauration du château de Chillon est créée le 6 septembre 1887; elle a pour but la restauration artistique du château devant déboucher sur la création d'un musée appelé à illustrer, selon l'article 2 de ses statuts, les « différentes périodes de l'histoire vaudoise ».<sup>7</sup>

L'utilisation d'un monument historique pour y loger un musée connaît quelques précédents illustres. Cette affection a déjà fait ses preuves dont témoignent quelques institutions d'envergure à l'exemple du Musée de Cluny à Paris, installé dans des thermes gallo-romains et un hôtel du XV<sup>e</sup> siècle, le musée germanique de Nuremberg sis dans un ancien couvent de Chartreux<sup>8</sup>. Le musée historique à Bâle est en germe dans l'ancienne église des Cordeliers<sup>9</sup>. En Suisse romande, plusieurs châteaux jouent ce rôle avec modestie et sans grands bouleversements architecturaux: le château d'Yverdon est dès 1830 en partie dévolu à un musée (curiosités et objets exotiques); celui de Valère abrite depuis 1883 une collection d'objets représentatifs du Valais sous le titre de Musée archéologique<sup>10</sup>, la moitié orientale du rez-de-chaussée du château Nyon est aménagée en 1888 pour y accueillir les collections du musée historique régional<sup>11</sup>.

5 Claire Huguenin (dir.), *Patrimoines en stock. Les collections de Chillon*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2010. En particulier les deux premières contributions: Claire Huguenin, « Chillon et ses musées. Un jeu de compromis », et Dave Lüthi, « Un musée d'histoire? », pp. 12-59.

6 Louis Vulliemin, *Chillon. Étude historique*, Lausanne: Georges Bridel, 1851, p. 52.

7 *Statuts de l'Association pour la restauration du château de Chillon*, adoptés le 28 mars 1888. Publié in Jacques-David Chausson, *Mémorial de l'Association pour la restauration du Château de Chillon 1887-1987*, Veytaux: Association pour la restauration du Château de Chillon, 1987, pp. 19-21.

8 Chantal Lafontant Vallotton, *Entre le musée et le marché: Heinrich Angst: collectionneur, marchand et premier directeur du Musée national suisse*, Berne: Peter Lang, 2007, p. 26.

9 *Ibid.*, p. 75.

10 Patrick Elsig, « La protection du patrimoine bâti, en Valais, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », Denis Bertholet, Olivier Feihl et Claire Huguenin (dir.), in *Autour de Chillon: archéologie et restauration au début du siècle*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, p. 67.

En revanche, envisager la restauration complète d'un édifice en vue de sa conversion en musée constitue un défi difficile à relever, qui se fera souvent au détriment du musée. Sous l'influence de Chillon, on entreprendra semblable démarche au château de Valangin dès 1893 dans un parcours aussi semé d'embûches<sup>12</sup>.

Mais aux yeux des initiateurs optimistes, ces deux éléments créeront un effet de synergie. Le château, naturellement doté d'un fort impact visuel, constituera une fois restauré, un écrin de choix pour les objets; la future collection, dont nul ne doute de l'intérêt, attirera d'autant l'attention sur le contenant. Et les visiteurs participeront, par les entrées, au financement de l'entreprise.

Conformément au rôle dévolu à ce type d'institution en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le projet nourrit aussi des ambitions éducatives et patriotiques, en encourageant «la connaissance des mœurs et des coutumes d'antan, le culte des ancêtres (...) pour que l'amour du sol natal se fortifie.»<sup>13</sup> Le futur musée de Chillon, apparaît comme l'instrument privilégié d'une politique de sauvegarde du patrimoine mobilier en proie au pillage par des étrangers et des indigènes peu scrupuleux, selon un cliché largement répandu et entretenu alors, et participera à la construction d'une identité régionale. Certains, enfin, craignent la vision terrifiante des salles vides, une fois débarrassées de leur agencement utilitaire. D'ailleurs dès 1888, on suggère d'y placer les premières acquisitions «Chillon étant d'une nudité désespérante»<sup>14</sup>.

Carrard, par ailleurs membre du premier comité de l'Association, esquisse le portrait du futur musée historique vaudois: il y voit des armes, des meubles, des costumes ainsi que des témoins des activités traditionnelles, du lac à la montagne.

La Commission technique, chargée de la mise en œuvre du projet – de la conception du programme général de restauration à la surveillance des travaux – est favorable au principe, à condition qu'il soit compatible avec ses intentions. En 1891, son porte-parole, l'ingénieur et historien de l'architecture Henry de Geymüller (1839-1909), en précise le contenu, soulignant «que le morceau le plus intéressant et d'une valeur incomparable de ce musée sera toujours le château lui-même»<sup>15</sup>. Le château pourra devenir musée par un aménagement intérieur en adéquation avec les grandes

11 (Note de la p. 42.) Marie-Claude Jequier, *Trésors des musées vaudois*, Lausanne: Crédit foncier vaudois, 1984, p. 82.

12 Claire Piguet, «Valangin, une société d'histoire pour châtelain», in *Mittelalter*, N° 14, 2013, pp. 123-134.

13 Louis Gauthier, *Association pour la restauration du château de Chillon. Vingt ans d'existence*, Lausanne: Imprimeries réunies, 1907, p. 10.

14 ACV, K XIII 252 E, 1888, Lettre Département de l'Agriculture et du Commerce (DAC) au DIPC, 7.12.1888.

15 ACV, N2, J 7.a 3, Henry de Geymüller, *Château de Chillon. Observations sur la nature du Musée historique du Moyen-Âge et de la Renaissance à installer au Château de Chillon*, octobre 1891.

périodes de son histoire, le Moyen-Âge et la Renaissance. Avec modération et discernement pour éviter lui conférer l'allure « d'un magasin de meubles et de bric-à-brac. » Sont retenus, pour les parties relativement intactes du château et en accord avec la spécificité de la salle, des meubles, des armures, des ustensiles ou autres objets « dans le genre de ceux qui y ont figuré réellement aux différentes époques de son passé ».

Sont admis des costumes militaires et des armes avec présentation au public des moyens de défense, sous forme de copies ou de moulages à défaut d'originaux, des fragments d'architecture et de sculpture provenant de la restauration de monuments vaudois, notamment de la cathédrale de Lausanne, divers dons ou acquisitions, incongrus dans les futures reconstitutions, à reléguer dans les locaux dénués de caractère ancien, enfin des toiles peintes à fixer contre les parois de salles dépourvues de peintures murales, illustrant les principaux épisodes de Chillon, du Pays de Vaud et des portraits des Savoie. Le musée à venir devra s'inspirer du *Borgo medievale* à Turin, construit en 1884 pour une exposition temporaire, mais conservé vu son succès.

D'emblée apparaissent des divergences de vues entre la Commission technique et de l'Association ; pour la première il s'agit avant tout de mettre en valeur le monument et de favoriser une immersion dans son passé par un agencement adéquat ; pour l'Association, il convient d'accueillir les reliques du passé vaudois, souvenirs militaires et objets artistiques que l'on souhaite conserver au pays.

La tâche va se révéler plus ardue que prévu. Confronté à des difficultés organisationnelle et administrative, le chantier peine à démarrer. Dans l'intervalle, les fonds du musée s'enrichit peu à peu de façon quelque peu aléatoire, par des dons, mais plus souvent par des achats auprès d'antiquaires. Les acquisitions sont proposées par Carrard jusqu'à sa mort en 1889, par le Département de l'instruction publique et des cultes, conseillé par des spécialistes, pendant les années de vacance à la tête du musée archéologique, puis dès 1893 par Aloys de Molin (1861-1914). Les pièces sont réceptionnées à Chillon par le directeur de la prison jusqu'à son décès en 1894 puis par le concierge, un concierge entreprenant qui se livre au commerce d'antiquités.

En 1895, un nouveau projet, soutenu par le public et le Grand Conseil, vise à établir à Chillon un musée militaire du XIX<sup>e</sup> siècle, présentant armes, engins et uniformes portés par des mannequins. La Commission technique, qui n'a rien à objecter à un tel type de musée, l'estime inapproprié à Chillon. Le château de Morges, arsenal cantonal depuis 1803, conviendrait mieux, par tradition, à ce type d'installation. Elle consent toutefois à accorder le rez-de-chaussée de la tour d'entrée sans dispositif muséographique excessif, et ce provisoirement, en attendant la restauration définitive du local.





Chillon, corps de garde (rez-de-chaussée de la tour B), 1901. Local restauré en 1899, destiné à accueillir le futur musée militaire vaudois dans sa version réduite. Meublé temporairement en 1901 avec des mannequins en uniforme, achetés dans ce but. Carte postale. © Fondation du château de Chillon.

Face à ce projet digne de faire « regretter les prisons et l'arsenal, qui tous deux faisaient continuer une partie de la vie pour laquelle le château avait été créé », la Commission, par la voix de Geymüller, rappelle en 1898, sa vision allégée d'un futur musée, subordonné à l'édifice. Elle en restreint encore le cadre: ne peut être admis à Chillon qu'un « musée du mobilier, de l'armement et de la décoration naturelle du château de Chillon jusqu'à la fin de l'époque du rococo vers 1780. »<sup>16</sup> Cette limite chronologique élargie a dû s'imposer d'un point de vue pratique: permettre au gouvernement de refuser élégamment des dons inadéquats, et vraisemblablement d'intégrer les pièces, notamment les meubles du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant déjà entrés dans les collections. Elle révèle la difficulté à former une collection ex nihilo, à se procurer sur le marché les pièces essentielles nécessaires au projet, sans moyens financiers considérables, aucune

<sup>16</sup> ACV, K IX 1210/2, Henry de Geymüller, *Des rapports et relations entre le château de Chillon et le Musée historique projeté. Mémoire de la Commission technique*, 15 novembre 1898. Claire Huguenin, « Un musée idéal: un projet pour Chillon », in *La restauration selon Henry de Geymüller. Journées du patrimoine 2010: cycles de vie*, Lausanne: Association Edimento – pour le patrimoine, 2010 (*Monuments vaudois* 1/2010), pp. 45-52.

collection, formée de génération en génération par des particuliers, n'étant venue enrichir le fonds. Ces embûches, assorties de la primauté accordée à l'édifice, incitent la Commission technique à défendre l'idée d'un musée vivant, dépourvu de vitrines, qui place les objets dans leur environnement naturel. À l'image du *Borgo medievale* et des «chambres d'époque» récemment aménagées au Musée national suisse, elle souhaite mettre en œuvre une muséographie d'ambiance, reconstituer la physionomie d'une époque, quitte à recourir à des copies quand les originaux font défaut.

Cette position va l'emporter. En 1899, lorsque le corps de garde est enfin ouvert au public, le projet de musée militaire à Chillon n'agite plus guère les esprits, et celui de musée historique vaudois, subordonné à l'achèvement des fouilles, est différé en des temps lointains.

Certains membres de l'Association regretteront les premiers, reprocheront à la Commission avoir fait échouer le projet, freiné l'enthousiasme des donateurs, et supprimé, par son zèle archéologique, tous les locaux d'exposition. Morges fait figure de favori; c'est d'ailleurs dans cette localité que s'ouvrira en 1925 le Musée militaire cantonal<sup>17</sup>.

Quant au musée historique vaudois, aucune voix ne semble en avoir pris la défense. La restauration d'une des grandes salles en 1898 déjà, l'*aula magna*, à laquelle les travaux ont conféré un lustre médiéval, est jugée comme exemplaire. Remportant un vif succès, la réalisation a dû, plus que tout discours, faire comprendre qu'il n'y avait place à Chillon pour un tel musée, dans le sens traditionnel du terme. Les rares tentatives de transformer en partie le site en panthéon vaudois vont essuyer un refus catégorique; ainsi celle du pasteur Alfred Ceresole, en 1898, de fixer dans la cour du château une plaque commémorant l'indépendance vaudoise ou celle du professeur Forel en 1908 de faire enchâsser dans les murs des cours des plaques rappelant des personnages illustres du canton.

Les collections se développent cependant de manière autonome, surtout pendant le premier quart du XXe siècle, au gré des opportunités sur le marché et des ressources financières mises à disposition par l'Association, des dons et des legs, sans projet autre que d'animer les salles restaurées. Mais on ne se soucie guère de leur sort; l'éventualité d'engager un conservateur spécifique pour les gérer et les accroître n'a jamais été abordée. Cette responsabilité revient de fait à de Molin qui n'a guère le loisir d'y consacrer beaucoup de temps. C'est encore au personnel du Musée qu'il est fait appel pour des travaux précis, en particulier en 1926 lors de la réalisation de la première et unique salle du Musée de Chillon dans l'*aula nova*, fortement reconstituée pour l'occasion.

<sup>17</sup> Marie-Claude Jequier, *Trésors des musées vaudois...*, op. cit., pp. 72-73.





Chillon, Aula nova, 1927. La seule salle de musée jamais établie au château, inaugurée en 1926. Photographie de Rodolphe Schlemmer. Montreux. © ACV.

Y sont exposés des meubles de provenance diverse y compris du Valais, des armes dont la collection Marcel d'armes suisses, et des objets domestiques (étains, clés et serrures, outils, faïences bernoises), toutes époques confondues, mais surtout modernes (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle). Une seule vitrine accueille quelques vestiges choisis parmi les milliers de trouvailles archéologiques mises au jour dès 1895, considérées pourtant comme des documents d'importance pour les travaux à venir, soigneusement répertoriées et étiquetées et traitées dès 1898 par des collaborateurs choisis par Albert Naef (1860-1936), archéologue et architecte du château depuis 1897. Le Comité affiche avec retenue sa satisfaction, conscient vraisemblablement du caractère peu vaudois de l'exposition. « Un essai de Musée a été tenté, et pour la première fois depuis la fondation de l'Association, l'article 2 des statuts a trouvé un commencement de réalisation. Cet article prévoit *la création à Chillon d'un Musée rappelant les diverses périodes de l'histoire vaudoise*. Nous ne prétendons pas avoir exécuté ce programme; mais il fallait commencer; et s'il est



vrai que c'est le premier pas qui « coûte », nous avons au moins la satisfaction d'avoir fait ce pas »<sup>18</sup>. Pour d'autres, Naef en tête, cette ébauche est appelée à le rester: « la salle Q sera sacrifiée au Musée prévu par les statuts. Pas de bibelots dans les autres salles et locaux du château. Le principal objet du futur musée de Chillon sera le château lui-même »<sup>19</sup>.

### **VERS UN MUSÉE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE**

Le projet formulé en 1888 pour le château de Chillon va exercer temporairement une influence bénéfique sur le musée lausannois et sur l'évolution des collections historiques. L'État fait entrer cette même année les objets de son patrimoine hors service, en particulier des planches xylographiques qui servaient à graver les cartes et tarots, dont le monopole détenu par la famille Vachet établie à Nyon, monopole passé aux mains du Canton en 1803. On commence à rassembler des porcelaines de Nyon, pour « égaier un peu le musée », à réunir avec frénésie au tournant du siècle, des étains tant pour Chillon que pour Lausanne en un ensemble qui comportera au final 531 numéros, on recueille des vitraux, des marques à feu, des plaques de cheminée, des fers à gaufres, de la vaisselle en faïence, des couteaux, etc. Malgré cette bonne volonté, les collections, provenant avant tout d'achats, ne se s'enrichissent que lentement. Dans le Guide du musée de 1901<sup>20</sup>, elles occupent une portion congrue. Des armes et objets de torture, côtoyant des pièces ethnologiques, ornent le vestibule et l'escalier du musée, ou le dessus de vitrines. La salle consacrée au moyen âge et aux temps modernes ne comporte que trois vitrines, dont l'une dédiée aux objets de Napoléon, les deux autres à des objets historiques et des trouvailles. Cette modestie contraste avec les présentations de nature archéologique: la salle des antiquités lacustres comporte quinze vitrines, celle dévolue aux collections du Moyen-Orient, de Rome et de la Méditerranée, dix-sept, sans compter la salle Troyon.

Les années suivantes sont assez fastes, en particulier grâce à la générosité de l'homme d'affaires et mécène vaudois, Jean-Jacques Mercier (1826-1903). Son legs permet en 1904 l'acquisition d'une centaine de pièces de porcelaine de Nyon. À cet égard, de Molin défend sa politique d'achat. Il est obligé de réunir des lots importants (services plus ou moins complets) pour obtenir des pièces de valeur; il suggère de s'en défaire d'une partie lorsqu'elles seront installées au Palais de Rumine, sous réserve de

18 XXXIV<sup>e</sup> Rapport du comité de l'Association pour la restauration du château de Chillon, 1926, Lausanne, 1927, p. 5.

19 ACV, N2 F 3/13, *Journal des travaux, fouilles, trouvailles accidentelles et de l'exploration archéologique du château de Chillon*, vol. XIII, 6 juillet 1927, p. 2271.

20 *Guide du Musée archéologique cantonal de Lausanne*, Lausanne: Imprimerie James Regamey, 1901.





Albert Naef caricaturé en seigneur du château de Chillon dans *Le Nouveau Panthéon*. Jules Cougnard, Genève, 1908. Collection particulière.





Changement de goût: relégation dans les dépôts des étains rassemblés avec frénésie au début du XX<sup>e</sup> siècle, 2010. © MCAH, Lausanne. Photographie Fibbi-Aeppli.

l'accord du Département; « nous en revendrons une certaine quantité et nous n'y perdrons rien, le prix de ces porcelaines ayant presque doublé »<sup>21</sup>. Cette opération sera conclue en 1917.

En 1907, le Musée est transféré dans le Palais de Rumine; il occupe la grande salle sud donnant sur la place de la Madeleine. Le déménagement n'a pas résolu le problème du manque de place, un sujet récurrent de plainte des anciens conservateurs. Les objets du moyen âge et les meubles, en partie destinés pour Chillon, en sont les premières victimes, avec les collections épigraphiques et lapidaires maintenues dans leur ancien local à l'Académie. Le changement de nom en « Musée historique », déjà présent dans la correspondance en 1906 du Musée, n'est officiellement adopté qu'en 1908. Il fait référence probablement avant tout à une division chronologique, la section d'anthropologie et d'archéologie préhistorique constituant une entité à part depuis 1901. Il pourrait aussi refléter le désir de Molin de réorienter l'institution.

<sup>21</sup> ACV, K XIII 252 E, Lettre de A. de Molin au DIPC, 30 avril 1906.





Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, salle Naef, 2014. Présentation chronologique de l'histoire vaudoise. © MCAH, Lausanne. Photographie Yves André.

Le règne de Naef (en poste de 1914 à 1934) est marqué par un intérêt soutenu à l'archéologie et le début d'une dispersion des collections historiques; un premier lot de porcelaine est déposé à Nyon en 1931, certainement en lien avec le souhait d'extension de la salle de lecture de la bibliothèque cantonale. Le médailleur est doté d'un conservateur, le numismate Julien Gruaz (1868-1952), collaborateur de Molin depuis 1896. Un pan entier de la mémoire collective vaudoise, dont rendent compte médailles, sceaux et monnaies, va mener une existence autonome.

En 1938, 127 objets d'art religieux catholiques, de provenance essentiellement valaisanne sont transportés à Fribourg, par l'Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, contre semble-t-il une modeste contribution. Les pièces vaudoises sont revenues à Lausanne à l'occasion de l'exposition du 700<sup>e</sup> anniversaire de la cathédrale de Lausanne<sup>22</sup>.

Les deux pôles des collections sont réunis dans le nouveau et dernier nom accordé au Musée en 1955, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, alors dirigé par la pré-historienne Anne-Lise Reinbold (1906-1958).

Le terme d'historique qui qualifie notre musée correspond de moins en moins à la réalité. Les collections réellement historiques, c'est-à-dire celles pouvant servir à illustrer l'Histoire proprement dite du pays de Vaud, ne constituent que le dixième de l'ensemble des collections. Ce sont un lot de poids et mesure, des porcelaines de Nyon, des channes et plats d'étain, des armes. Ce matériel disparate ne peut donc prétendre donner une idée de l'évolution de la civilisation de ces onze derniers siècles. De plus ces collections ne s'enrichissent que lentement grâce à des dons malheureusement fort rares.

Les collections archéologiques au contraire augmentent chaque année à un rythme tel que de fort belles pièces doivent rester dans les dépôts vu le manque de place.

Il faut ajouter à cela que le développement de la Science archéologique ainsi que l'intérêt toujours croissant qu'elle suscite, augmente la valeur scientifique de nos séries archéologiques qui ne cessent d'être étudiées par de nombreux savants.<sup>23</sup>

Ce constat sévère et assez partiel justifie une seconde vague de transfert :

À regret le Musée a dû céder à la bibliothèque cantonale un tiers de ses locaux d'exposition, soit la partie ouest de sa salle où étaient exposés les collections historiques, porcelaines de Nyon, étains, souvenirs Napoléoniens, etc. Les porcelaines de Nyon ont été remises en prêt au Musée de Nyon, les collections d'étains, un coffre de la domination bernoise, quelques plaques de cheminée ont été confiées au château de Chillon. Quant aux souvenirs napoléoniens, provenant du legs Noverraz, le Musée du Vieux Lausanne a bien voulu s'en charger.<sup>24</sup>

Depuis lors, la majorité des objets ont regagné les dépôts cantonaux ; l'Association pour la restauration du château de Chillon a fait don de ses collections au Musée en

**22** Archives MCAH, dossier Raoul Wiesendanger, « Évêché LGF », 1971-1972.

**23** *Compte rendu du Conseil d'État, op. cit.*, 1953, Lausanne, 1954: DIPC, p. 59.

**24** *Compte rendu du Conseil d'État, op. cit.*, 1955, Lausanne, 1956: DIPC, p. 42.

2002 lors d'un changement de statut, l'État remet systématiquement au musée les pièces déposées lors de travaux effectués dans les immeubles de sa propriété. Ces entrées plus massives, assorties de dons et acquisitions, modestes, donnent de l'ampleur à ce patrimoine. Même si la tendance générale est plus favorable, les collections ne peuvent combler tout le retard et prétendre illustrer l'histoire du canton de manière exhaustive, sans l'apport des nombreuses institutions locales et régionales<sup>25</sup>. Centrées sur une thématique, sur le passé au quotidien d'une ville ou d'un territoire, sur un artisanat ou une industrie, voire sur des collections d'objets d'art et d'art décoratif ou encore sur un personnage ou un épisode illustre, elles ont vu le jour entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle à l'instigation de particuliers et de sociétés. Au départ de nature encyclopédique, elles se sont subdivisées et spécialisées. Elles ont pris leur essor et trouvé finalement un lieu adéquat pour les accueillir. Un musée d'histoire vaudois ne peut émerger que de la participation de tous ces acteurs.

25 Marie-Claude Jequier, *Trésors des musées vaudois*, op. cit.



